

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
Vallée-Jonction

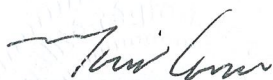
Objet : Règlement n° 420-01-2022

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, monsieur Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, qu'à la séance ordinaire du 18 janvier 2022, il a été adopté le règlement numéro 420-01-2022 « **Règlement concernant la régie interne des séances du conseil – Abrogation du règlement numéro 395-05-2019** ».

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Vallée-Jonction, le 24 janvier 2022.



Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier

